

Direction Générale

Tél : 03 80 42 48 01/02

Mail : direction@chlcdijon.fr

DECISION N° 2022/07

(annule et remplace la décision n° 2020/27 du 17/08/2020)

François MARTIN,
Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse,

- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital ;
- VU le Décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 et notamment les articles R6143-38 et D6143-33 à D6143-35 du Code de la Santé Publique ;
- VU le Décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire et notamment l'art L6143-7 du code de la santé publique ;
- VU l'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 5 avril 2019 le nommant en qualité de Directeur du Centre Hospitalier La Chartreuse à compter du 23 avril 2019 ;

En son absence et en cas d'empêchement, pour tous les actes relevant de la fonction d'ordonnateur, à l'exclusion de ceux qui relèvent de la politique générale de l'établissement :

DONNE DELEGATION DE SIGNATURE, DANS L'ORDRE SUIVANT, A :

- **M. Bernard WENISCH**, Directeur-Adjoint, chargé des Affaires Financières et du Système d'Information ;
- **Mme Julie MAILLARD**, Directrice-Adjointe, Directrice des Affaires Générales ;
- **Mme Frédérique MOREAUX**, Directeur-Adjoint, chargée des Ressources Humaines et de la Formation Continue.

La présente délégation sera publiée par affichage au sein de l'établissement.

Fait à Dijon le 17 janvier 2022

Le Directeur

François MARTIN

Signatures

M. Bernard WENISCH

Mme Julie MAILLARD

Mme Frédérique MOREAUX

Destinataires

- Les intéressés (avec copie dans leurs dossiers)
- M. le Trésorier Principal
- Original à la Direction

